

UFR ARTS & MÉDIAS

Département : Médiation Culturelle

MASTER 2 PROFESSIONNEL CONCEPTION ET DIRECTION DE PROJETS CULTURELS

Vadémécum mémoire

ANNÉE UNIVERSITAIRE

2018-2019



Cette brochure présente des éléments indicatifs, susceptibles de modifications.
[dernière mise à jour : 01/10/2018]

Sommaire

I. FONCTIONNEMENT DU MASTER 2 CDPC	2
Objectifs de l'année du M2	2
Équipe du Département Médiation culturelle.....	2
II. LA REALISATION DU MEMOIRE EN 2EME ANNEE DE MASTER.....	3
III. LISTE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES DE MEMOIRES	6

I. Fonctionnement du Master 2 CDPC

Objectifs de l'année du M2

Le Master offre une formation théorique et pratique à la médiation culturelle. Le **stage professionnel** a une visée professionnalisante explicite. Les **enseignements** théoriques et méthodologiques forment à mieux appréhender l'évolution du champ culturel, les formes et les enjeux de la médiation. La rédaction d'un **mémoire de fin d'étude** doit vous permettre de maîtriser certaines techniques de problématisation, recherche documentaire, enquête et rédaction. La démarche réflexive est aussi un outil pour approfondir une thématique de votre choix et compléter ainsi votre formation.

Équipe du Département Médiation culturelle

Les **responsables pédagogiques** du Master 2 CDPC sont Olivier Thévenin et Marc Boissonnade, en charge de la commission pédagogique pour la sélection des dossiers de candidature, ainsi que des jurys d'examen. La direction du Master CDPC peut répondre à vos questions pour tout ce qui concerne la pédagogie, les autres questions plus techniques relevant du secrétariat.

Olivier THEVENIN, olivier.thevenin@sorbonne-nouvelle.fr
Marc BOISSONNADE, m.boissonnade@f93.fr

Le **secrétariat des Master 2 de la Médiation Culturelle** se trouve dans le bâtiment principal du Campus Censier, au 2^e étage côté Sud. Bureau 209 B. Il est ouvert du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h10 et de 13h15 à 16h30.

Contact : Sébastien Riblet, sebastien.riblet@sorbonne-nouvelle.fr; Tél : 01 45 87 78 93.

<http://www.univ-paris3.fr/mediation-culturelle>

II. La réalisation du mémoire en 2ème année de Master

Le mémoire de Master représente l'un des exercices classiques de la formation universitaire. Il a longtemps constitué le principal document à rédiger pour obtenir son diplôme de fin d'études, et il en symbolise encore l'aboutissement concret, susceptible de valider l'acquisition de capacités rédactionnelles importantes, et d'une démarche analytique et synthétique de qualité.

Au cours de ces dernières années, les transformations du système universitaire français – notamment le principe d'un parcours de Master en deux ans, mais aussi les finalités de plus en plus professionnalisantes – ont induit un certain nombre de changements relatifs à la distinction entre un mémoire de « recherche approfondie » (qui a longtemps constitué un exercice propédeutique avant la thèse de doctorat) et un mémoire problématisant des études de cas (comprenant un axe théorique important, mais prenant la forme d'une « recherche (plus) appliquée »).

Le Master *Conception et direction de projets culturels* permet d'adapter les exigences attendues au profil et à la situation de chaque étudiant, selon qu'il souhaite poursuivre une recherche plus directement orientée autour d'une thématique générale et réflexive, ou ancrer son mémoire dans un cadre professionnel spécifique, notamment celui de la réalisation de son stage, ou celui de son contrat de professionnalisation. Trois pistes principales s'offrent ainsi à vous.

Quelle que solution que vous choisissiez, votre mémoire constitue une véritable carte de visite, que vous souhaitiez vous orienter dans la recherche ou que vous souhaitiez présenter ce document à des professionnels. Il montre ce que vous êtes capable de réaliser et le niveau de réflexion que vous pouvez développer en toute situation.

1. Vous poursuivez le mémoire que vous avez commencé en 1^{ère} année du Master.

C'est ce principe que nous privilégions (mais qui n'est pas toujours possible, par exemple si vous arrivez d'une autre formation et que vous n'aviez pas commencé de mémoire en rapport avec la médiation culturelle. Ce mémoire constitue un exercice complet, dans la continuité entre le M1 et le M2, tout aussi cohérent pour un parcours de recherche que pour un parcours professionnel.

Cela signifie que vous avez déjà rédigé en moyenne entre 40 et 60 pages de mémoire, et effectué notamment tout le travail se rapportant à la recherche bibliographique, à la définition de votre problématique et exploré une partie de votre terrain. Cette année en Master 2, vous approfondirez votre terrain, avec le ou la même directeur ou directrice de mémoire que celui ou celle qui vous suivait l'année dernière (pour autant qu'il ou elle enseigne dans le Master). En concertation avec le directeur de votre mémoire, vous pourrez éventuellement intégrer les parties du mémoire de M1 et les relier avec les nouveaux chapitres de votre recherche. Le mémoire présentera un caractère plus abouti que l'état inachevé dans lequel il peut être généralement présenté à l'issue de la première année du mémoire.

Un tel mémoire « unifié » présentera donc un volume d'environ 50 à 80 pages (hors annexes), et pourra être présenté si vous postulez par la suite pour d'autres recherches (doctorat), mais il témoignera aussi, devant des professionnels, des connaissances dont vous disposez et de votre maîtrise de cet exercice particulier.

2. Vous décidez de réaliser un nouveau mémoire durant cette année.

Si vous entreprenez un mémoire sur un nouveau sujet, sans lien avec le mémoire de M1, cela signifie qu'il vous faudra développer à nouveau une recherche bibliographique importante, une problématique, un ou des nouveaux terrains, etc.

2.1. Vous pouvez décider de réaliser, un travail de même ampleur que celui réalisé en deux ans, semblable à ce que l'on intitulait auparavant « mémoire de recherche », et destiné à vous ouvrir aussi bien les portes des milieux académiques que celles du monde professionnel. Le temps dont vous disposez est cependant très limité, et à moins que votre investissement soit très intense, il vous sera difficile d'accomplir ce travail en même temps que la réalisation de votre stage, ou vos périodes de travail en entreprise. Faites donc très attention si vous choisissez cette option d'anticiper ce travail dès le début de l'année universitaire.

2.2. Vous pouvez également décider de rédiger, dans ce contexte, un travail d'ampleur plus limitée (parfois intitulé « mémoire pro » dans d'autres masters). Ce travail pourrait par exemple se fonder sur un exercice plus directement en lien, soit avec l'un des stages que vous réalisez, soit avec votre emploi en alternance (si vous êtes en contrat de professionnalisation). Cela signifie que vous pourrez plus aisément avoir accès à votre terrain (qui se déroulera souvent durant votre stage ou durant votre travail). Il peut s'agir de l'entreprise dans laquelle vous travaillez (étude d'une application ou d'un système d'application, d'une technologie, d'un type de festival, etc.) Il ne s'agit pas cependant de mélanger votre mémoire avec votre rapport de stage (qui décrit ce que vous avez fait). Le mémoire est un exercice de synthèse et d'analyse, sur une problématique qui dépasse la seule entreprise dans laquelle vous travaillez, pour avoir une portée plus générale, qui inclut une pensée critique et le recours à des axes théoriques. C'est ce niveau de distance analytique et critique, et de synthèse théorique autant que pragmatique, que l'on attend d'un universitaire.

Un tel mémoire présentera un volume d'environ 50 à 70 pages (hors annexes).

Quelque soit le type de mémoire que vous choisissiez, le nombre de pages ne constitue jamais la donnée la plus importante ! Les chiffres évoqués ici donnent une idée générale, mais le plus important demeure la qualité du contenu, celle de votre recherche bibliographique, la clarté de votre propos, la rigueur de vos analyses et celle de votre raisonnement.

3. Calendrier

N'attendez pas la dernière minute pour commencer les recherches en vue de votre mémoire ! Il vous reviendra de gérer vous-même le temps pour réaliser cet exercice, tout en répondant aux nombreuses autres demandes des enseignants, dans le cadre du M2. Il vous faudra valider auprès du secrétariat, pour le 16 octobre 2018, le choix de votre directeur et celui du type de mémoire ainsi que sa thématique. Si vous poursuivez votre mémoire de M1, vous commencerez immédiatement à délimiter les nouveaux terrains de recherche, afin de pouvoir vous y rendre dès la fin du premier semestre, durant les vacances ou au cours du second semestre. Si vous entamez un nouveau mémoire, il vous faudra immédiatement travailler sur la recherche bibliographique, établir la problématique puis délimiter vos terrains de recherche, ces différentes tâches devant être réalisées pour la fin du semestre. Veillez à intégrer le temps nécessaire à la réalisation de ces tâches dans le cadre de votre recherche de stage, et au besoin à l'évoquer auprès de votre tuteur de stage ou votre responsable d'alternance (si vous ne le faites pas, il saura très bien comment occuper votre temps). Le mémoire doit être rendu pour la fin de la seconde semaine de juin.

4. Soutenance du mémoire

La soutenance du mémoire durera une demi-heure, en compagnie de votre directeur de mémoire et d'un second évaluateur lié au diplôme. Vous présenterez votre travail en 10 minutes, à la suite de quoi une discussion s'enclenchera avec vos deux évaluateurs.

Un dernier conseil : commencez à temps ! Le temps vous est compté et cette année est chargée. N'hésitez pas à solliciter régulièrement votre directeur de mémoire – mais n'attendez pas qu'il vienne vous solliciter, c'est à vous qu'il revient de le faire.

III. Liste des directeurs et directrices de mémoires

Marc Boissonnade

Disciplines : Médiation culturelle, culture scientifique et technique, politiques culturelles

Domaines de spécialité : médiation des arts, éducation artistique, médiation des sciences et des techniques, études d'activités culturelles (objectifs, fonctionnement, organisation, publics), fonctionnement des politiques culturelles au sein des collectivités territoriales (ville, département, région).

Pierre Fattaccini,

Domaines de spécialité : les études styles de vie et socio culturelles : approche historique et critique méthodologique, la sociologie.

Sylvie Martin-Lahmani

Domaines de spécialité : les formes scéniques contemporaines. Elle est particulièrement attentive aux formes d'arts dits mineurs (marionnette, cirque, rue), et intéressée par les artistes qui ont « le souci du monde ». Elle est codirectrice de publication de la revue Alternatives théâtrales.

Laurent Martin

Discipline : Histoire culturelle

Domaines de spécialité : histoire culturelle contemporaine ; politiques culturelles locales, nationales, internationales ; culture et politique ; médias et communication, censure ; relations culturelles internationales ; histoire des intellectuels ; histoire de l'Europe ; arts et littératures de l'imaginaire (fantastique, science-fiction, fantasy).

Exemples de sujets possibles pour un mémoire : la filiation créatrice, création et génération (la relation maître et disciple, parent/enfant artistes etc.) ; les émissions culturelles à la télévision ; les représentations de la révolte et de la révolution dans l'art et/ou les médias ; contre-culture et presse alternative ; le bilan de la politique culturelle de François Hollande ; le projet d'exposition universelle 2025 ; l'éducation populaire aujourd'hui ; Une Villa Medicis en banlieue ? ; diplomatie culturelle et softpower de tel ou tel pays, etc.

Blog : laurentmartinblog.wordpress.com

Derniers livres parus : (dir.) *Les censures dans le monde, XIXe-XXIe siècles* Presses universitaires de Rennes, 2016 ; (dir.) *Histoires universelles et philosophies de l'histoire*, colloque de Cerisy, Presses de Sciences Po, 2015 ; *L'Enjeu culturel. La réflexion internationale sur les politiques culturelles, 1963-1993* La Documentation française, 2013.

Nick Rees-Roberts

Disciplines : Cinéma, Culture, Communication, Médias

Objets d'étude principaux : *Cultural Studies* ; Histoire et culture de mode ; genre et sexualités ; représentations culturelles et visuelles ; histoire et théories du cinéma ; cultures numériques ; intermedialité.

Derniers ouvrages parus : *French Queer Cinema* (2008/2014) ; *Homo exoticus : race, classe et critique queer* (2010), *Alain Delon : Style, Stardom and Masculinity* (2015) ; à paraître : *Fashion Film : Art, Advertising, Documentary* (2017)

Fabrice Rochelandet

Discipline : Economie de la culture et du numérique

Objets d'étude principaux : les industries culturelles et créatives face au numérique (la diversité culturelle, le *crowdfunding*, la critique en ligne, le droit d'auteur...) ; les territoires créatifs et les politiques publiques locales (quartiers artistiques et clusters culturels ; lieux intermédiaires et friches culturelles...) ; les médias numériques (la presse en ligne, les réseaux sociaux numériques, les comportements contributifs...) ; la question des données personnelles (les modèles d'affaires numériques des monopoles de l'internet, la protection de la vie privée...). Coordination de projets de recherche sur ces différentes thématiques, financés par le ministère de la Culture et l'Agence Nationale de la Recherche.

Derniers ouvrages parus : *Médias, Culture, Numérique. Approches socioéconomique* (avec Gérôme Guibert et Franck Rebillard), Paris, Armand Colin ; *Économie des arts et de la culture* (avec François Mairesse), Paris, Armand Colin, 2015 ; *Économie des données personnelles et de la vie privée*, La Découverte - Repères, 2010.

Page personnelle : <http://www.univ-paris3.fr/rochelandet-fabrice--170203.kjsp?RH=1179925961149>

Serge Saada

Domaine de spécialité : Théâtre et spectacle vivant ; Médiation culturelle, et plus spécifiquement la médiation culturelle dans le champ social.

Objets d'étude principaux : L'esthétique théâtrale et ses modes de réception, la médiation culturelle dans le champ social et les techniques d'accompagnement des publics.

Dernier ouvrage paru : *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*. Editions de l'Attribut. 2011. Co-rédacteur : *Le guide de la médiation culturelle dans le champ social*, Paris, Association « Tous bénévoles » et Cultures du Cœur, 2015. Co-fondateur : L'observatoire de la médiation culturelle dans le champ social. cultureducoeur.org/observatoire, mise en ligne 2017.

Olivier Thévenin

Disciplines : Sociologie des arts et des publics de la culture, sociologie du cinéma et de l'audiovisuel, sociologie de la culture et des médias

Objets d'étude principaux : Identité et réputation artistique ; publics de la culture et politiques culturelles ; festivals de films et études médiatiques ; cinéphilie/sériephilie et plateformes numériques ; articulation entre pratiques de sociabilités et pratiques culturelles et médiatiques ; étude des relations entre culture et communication à la lumière des transformations structurelles générées par l'économie des contenus numérique, les industries culturelles et les pratiques digitales.

Derniers ouvrages parus : *Sociabilités et transmissions dans les expériences de loisir*, en col. avec P. Marcotte, l'Harmattan, 2014, 184 p. ; *Les Territoires de la démocratisation culturelle*, en col. avec O. Moeschler, l'Harmattan, 2009, 206 p. ; *La S.R.F. et la Quinzaine des Réalisateurs : une construction d'identité collective*, Aux lieux d'être, 2008, 262 p.

Sélection de publications sur : [HAL-SHS](http://hal.archives-ouvertes.fr/) et [Research Gate](https://www.researchgate.net/)

Pauline VESSELY – Disciplines : Sociologie des arts et de la culture, sociologie de la danse, sociologie des inégalités, études de genre.

<p>Si vous souhaitez être encadré par un enseignant-chercheur qui ne figure pas dans cette liste, contactez Olivier Thévenin.</p>
--

Conseils pour la conception et la rédaction du mémoire

Le rôle du directeur de recherche est de vous conseiller, de vous proposer certaines orientations et pistes de recherches, de vous en déconseiller d'autres. Il ne peut réaliser ce travail d'encadrement qu'à partir *d'écrits*. Pour solliciter un rendez-vous, envoyez-lui un écrit qui lui permette de voir l'état d'avancement de votre mémoire. Il ne convient pas de donner à votre directeur de mémoire vos « premiers jets » et autres brouillons, en vous disant qu'il les corrigera bien ; tel n'est pas son rôle. Il est important qu'il puisse disposer de documents que vous considérez comme aboutis, afin de vous aider à les améliorer. Si vous venez avec des informations et des questions précises, vous obtiendrez de meilleures réponses à vos attentes.

Il n'y a pas de nombre de rendez-vous minimums entre vous et votre directeur. Leur nombre, comme les échanges par courriels, compte beaucoup moins que leur qualité et ce que vous en ferez. Il est interdit, durant votre année d'étude, de changer de directeur une fois celui-ci choisi.

La définition de l'objet de recherche

Votre sujet de recherche va vous occuper pendant au moins neuf mois : vous allez beaucoup lire et réfléchir sur lui. Nous vous conseillons donc de dessiner un sujet qui vous intéresse tout particulièrement, soit parce qu'il constitue une énigme intellectuelle pour vous, soit pour son lien avec votre projet professionnel. Notez que le mémoire peut être un moyen de prendre contact avec des responsables de structures utiles à la construction de votre réseau professionnel.

L'objet de votre recherche s'inscrit dans les principales problématiques de la médiation : la conception et la gestion de dispositifs de médiation, la connaissance des publics et de leur demande, les méthodes de communication, la réception, l'organisation et l'économie des secteurs culturels... Il traitera l'un des aspects de la médiation culturelle, le plus souvent lié à un secteur spécifique (musique, musées, théâtre, bibliothèques, cinéma, télévision...) et à une époque précise. Enfin, cet objet sera analysé dans au moins une discipline, et donc avec des méthodes spécifiques (enquête sociologique ou ethnographique, analyse économique ou esthétique, recherche historique, sémiologie, etc.).

Au début, les étudiants ont un sujet généralement beaucoup trop large et donc impossible à traiter. Vous apprendrez qu'un projet de recherche est nécessairement resserré, surtout lorsque, comme dans ce cas, il s'agit d'une initiation à la démarche, d'une part, et qu'elle s'inscrit dans un temps très limité, d'autre part. Acceptez donc de traiter un sujet moins vaste, mais correctement.

La construction d'une problématique

Lorsque vous avez défini et délimité votre sujet en accord avec votre directeur, vous pouvez travailler à formuler progressivement la problématique. Celle-ci n'est pas un problème, mais plutôt une question intellectuelle qui ouvre sur une connaissance approfondie du monde et de ses dynamiques. Elle va vous guider – vous hanter – tout au long de vos recherches. C'est elle aussi qui vous permettra de sélectionner les bonnes lectures pour votre recherche. Elle doit être argumentée, informée, pertinente.

Cet exercice est plus difficile qu'il ne le semble à première vue : votre question doit pouvoir respecter des critères de clarté (elle doit être suffisamment précise et compréhensible), de faisabilité et de pertinence (quel est l'intérêt de votre questionnement pour le milieu de la recherche ou le milieu professionnel ?).

La problématique se présente sous la forme d'un résumé de deux ou trois lignes de l'ensemble de votre projet de recherche. Par exemple, « quelles sont les caractéristiques socioculturelles qui prédisposent à la visite d'un musée d'art ? » pourrait être la problématique de l'enquête menée par Pierre Bourdieu avec Alain Darbel en 1966. L'enquête ne visait donc pas seulement à connaître les caractéristiques du public des musées d'art, mais interrogeait une variable plus précise : venir ou ne pas venir, telle était la question...

Au cours de vos recherches, vous verrez progressivement les choses sous un autre angle : votre connaissance de la problématique sera plus précise et vous pourrez l'affiner, de manière à la rendre plus pertinente. Vous pourrez ainsi déconstruire certains mythes et préjugés : « Contrairement à l'opinion répandue, l'intérêt pour la fréquentation des musées d'art n'est pas inné mais est conditionné par le milieu social et le niveau d'éducation » pourrait être le résumé de l'hypothèse de la recherche de Bourdieu et Darbel citée plus haut.

L'inscription disciplinaire

L'étude des médiations culturelles (comme la sociologie des publics) est alimentée par de nombreuses disciplines qui ont chacune leurs méthodes d'enquête et leurs références bibliographiques. Elles sont en outre généralement spécialisées dans des secteurs culturels (cinéma, télévision, théâtre, musée, édition...).

Votre recherche s'inscrit dans au moins une discipline : la philosophie, l'esthétique, la sémiologie, la sociologie, l'histoire de l'art, l'histoire, l'anthropologie, le droit, la gestion, l'économie, ... Vous préciserez dans quelle discipline vous situez votre problématique. Elle donne un cadre à votre travail intellectuel en offrant des ressources bibliographiques précises et des méthodologies auxquelles vous pouvez vous tenir. Vous pouvez pratiquer l'interdisciplinarité également, quoique cela puisse être plus difficile, surtout dans ce temps court.

Nous vous conseillons de choisir un directeur de recherche qui se trouve dans la discipline dans laquelle s'inscrit votre recherche.

Bibliographie et une revue de littérature

Il est exceptionnellement rare que vous soyez le premier chercheur à vous intéresser à un sujet. Dans un premier temps, il vous faut donc situer votre recherche relativement aux précédentes. Elles vous aideront considérablement à penser votre sujet et pourront vous fournir des outils conceptuels. Vous ferez donc le bilan des savoirs scientifiques déjà établis sur votre objet et votre problématique : les questions abordées, les principaux auteurs et les thèses existantes. Pour cela, il vous faut établir une première bibliographie : rassembler les livres et articles scientifiques portant sur votre sujet de recherche, de manière sélective. Vous trouverez en général peu d'ouvrages traitant directement et exhaustivement de votre sujet, à moins que celui-ci ne soit très classique. Il faut donc lire ce qui s'y rapporte même partiellement.

De nombreux portails (dont les fonctions sont explicitées en annexe III) vous aideront à trouver les articles. Utilisez les ressources imprimées et numériques de la bibliothèque. Votre directeur de mémoire pourra vous indiquer également les revues dont la consultation lui paraîtra incontournable.

Si, depuis une quinzaine d'années, Internet est devenu un média important pour la recherche d'informations, il est essentiel que vous ayez recours à d'autres outils de recherche. Tout ne se trouve pas sur Internet. Les bibliothèques – notamment celles de la Sorbonne, mais il vous faudra assez rapidement en fréquenter d'autres, comme la BNF, l'INAthèque, la BIFI, la bibliothèque de l'INHA, la BPI du Centre Pompidou, la Bibliothèque Sainte Geneviève, etc. – offrent des ressources (numériques et physiques). En outre, les bibliothécaires et documentalistes vous donneront des conseils utiles.

La recherche par formulaires en ligne a des limites : si vous ne tapez pas le mot-clé qui convient, vous ne trouverez jamais le livre que vous cherchez. Il faut donc pallier ce manque de deux manières différentes. D'une part, regardez attentivement les références bibliographiques des premiers articles que vous aurez trouvés et recherchez celles qui vous intéressent ; réitérez le même processus avec ces nouveaux articles et vous pourrez, par un effet de boule de neige, progressivement dresser une bibliographie pertinente. D'autre part, ne négligez pas le contact « physique » avec les livres, en parcourant les rayons des bibliothèques à accès direct, mais aussi les librairies. Le hasard des découvertes constitue une dimension importante de la recherche, pour autant que l'on fréquente régulièrement les lieux où l'on peut ainsi faire de telles découvertes.

Notons que la littérature francophone est parfois relativement réduite : dans de nombreux secteurs, comme celui des musées, des arts plastiques ou des industries culturelles, il sera difficile de vous en contenter. S'il ne vous est pas demandé de savoir lire le russe ou le chinois (ce qui peut pourtant constituer parfois un avantage), vous êtes censés avoir suffisamment de connaissances de l'anglais pour lire la production scientifique dans cette langue.

Il n'est pas nécessaire de lire tout ce qui a été écrit sur votre sujet. C'est d'ailleurs souvent impossible, surtout lorsqu'il est encore assez général. Il est surtout important de faire un *tri* entre les ouvrages ou articles devant absolument être lus, et ceux qui ne seraient qu'accessoirés. La lecture prend beaucoup de temps, et le temps vous est compté : il faut donc faire des choix et partir du plus important. Aidez-vous, pour commencer, des manuels et des synthèses universitaires sur votre sujet.

La discipline dans laquelle vous situez votre recherche est un critère de tri pour vos lectures. Par exemple, la question de la place de la performance au musée n'est pas abordée sous le même angle, suivant que l'on envisage le rapport entre l'institution

et ses publics (approche sociologique, muséologique, voire anthropologique), le rapport entre la performativité et son exposition (approche historique de l'art, approche des *performance studies*), ou le rapport entre les références articulées par l'artiste et l'œuvre telle qu'elle se déploie (approche esthétique, théorique de l'art). Il est difficile de conjuguer toutes ces approches dans une analyse, et, bien qu'il faille démontrer que vous en mesurez bien toute la complexité et l'étendue, vous devrez privilégier le(s) « champ(s) » depuis le(s) quel(s) vous « parlez » et faites parler les auteurs convoqués. C'est la condition d'une étude approfondie et réussie, qui peut dans certains cas s'inscrire dans une perspective interdisciplinaire, dans la mesure toutefois où vous l'assumerez comme telle, en conscience et en connaissance de vos sources.

La lecture de ces textes vous permettra de dresser un « *état de la question* » (également dénommé « revue de littérature », ou « état de l'art »). Cette synthèse des recherches existantes sur votre sujet doit fournir une image fiable des résultats de recherche existants ainsi que des principaux débats scientifiques sur votre sujet. En outre, cette revue de littérature vous fournira des outils conceptuels que vous pouvez mobiliser pour votre propre recherche. Enfin elle permet de faire ressortir tout l'intérêt et l'originalité de votre recherche.

Une méthode : quelques options génériques

La construction d'une méthode de recherche est liée à votre problématique et à la discipline principale dans laquelle vous vous inscrivez.

L'histoire, l'histoire de l'art ou l'économie privilégient l'analyse documentaire, le plus souvent de documents non publiés (archives papiers ou audiovisuelles, statistiques, rapports d'activité, etc.) qui forment un **corpus**. C'est un ensemble de documents rassemblés méthodiquement par le chercheur, avec une visée commune. Il s'agit, par exemple, de rassembler toutes les enquêtes sur le théâtre de rue en France entre 1968 et 1981, ou la littérature muséale en Grande Bretagne au XVIII^e siècle, la critique du film *Le grand Bleu* en France, l'étude de la revue *Le Débat* depuis sa création (le corpus peut être constitué par le dépouillement d'une revue, si on étudie cette dernière, ou par toute la production d'un auteur), etc.

Votre problématique relève peut-être d'une autre approche, plus sociologique, dont la méthode sera l'**enquête de terrain**. Les principaux outils de recueil de données sont alors les entretiens (individuels et collectifs, ouverts ou fermés, compréhensifs, cliniques ou informatifs), l'observation (participante, distante, expérimentale), l'analyse documentaire, les questionnaires, les expérimentations, les analyses statistiques, les groupes d'analyse de pratique,...

Vous pouvez également opter pour une **recherche purement théorique**, relativement courante en philosophie, épistémologie et sémiologie.

La rédaction

Le mémoire de Master relève d'un genre d'écriture précis, que vous devez apprendre. Le style académique n'est ni militant, ni poétique, ni littéraire, ni publicitaire ou épistolaire.... Il vise à l'objectivation et à la neutralité axiologique. Il a le souci du référencement.

Le mémoire s'adresse à votre jury, c'est-à-dire à des enseignants-chercheurs qui vous lisent dans le but de savoir si vous avez bien réalisé les apprentissages attendus en M2, selon des critères académiques. Nous vous déconseillons d'envisager d'autres lecteurs au moment de rédiger, car cela peut créer des tensions inutiles. Vous pourrez, dans un second temps, diffuser les résultats de votre enquête à d'autres interlocuteurs, sous un format approprié à leur demande et à leurs critères (professionnels, militants...).

Le temps de rédaction effectif est généralement plus long que ce que l'on anticipe. Il est difficile de donner une estimation de celui qui vous sera nécessaire pour rédiger, relire, corriger et mettre en page votre mémoire. Un chercheur expérimenté peut écrire quatre ou cinq pages par jour, rarement plus.

Plagiat

Les citations d'auteurs doivent être dûment référencées et l'emprunt et de ne pas dépasser 10 lignes (sauf exception validée par votre directeur). Si vous ne le faites pas, cela équivaut à utiliser et présenter comme venant de vous, des travaux qui ne vous appartiennent pas : il s'agit de plagiat.

Le plagiat contrevient au droit d'auteur, est pénalement punissable et est formellement interdit tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'enceinte universitaire. Il met à mal l'essence même de la recherche scientifique. Le plagiaire s'expose à voir son travail annulé et à passer devant la commission disciplinaire, qui peut aller jusqu'à l'exclure de l'université.

À ce sujet, nous vous demandons de signer une déclaration sur l'honneur, qui figurera au début de votre mémoire (après la page de titre). Vous trouverez le texte en annexe V.

Références bibliographiques

Vous trouverez des renseignements supplémentaires, tant d'un point de vue méthodologique que rédactionnel, en consultant certains des ouvrages cités ici. Ceux qui sont précédés d'un astérisque sont particulièrement recommandés.

- ARASSE D., *Le sujet dans le tableau. Essai d'iconographie analytique*, Paris, Flammarion, 1998.
- *BEAUD M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La Découverte, 2006 (Nulle éd.).
- BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010 (éd. Augmentée).
- *BECKER H.S., *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica, 2004.
- BECKER H.S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La découverte (Repères), 2002.
- BERTAUX D., *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2010 (3^{ème} éd.).
- BLANCHET A., GOTMAN A., *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2006.
- BLOCH M., *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1997 (nouvelle éd.).
- CHASSEY E. DE, *Pour l'histoire de l'art*, Arles, Actes Sud, 2011.
- *CHAUMIER S. ET MAIRESSE F., *La Médiation culturelle*, Paris, Armand Colin, 2013.
- COLLECTIF, *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 2002 (rééd. 2007).
- DELSALLE P. (dir.), *La recherche historique en archives. XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Ophrys, 1996.
- DUPRAT A., *Images et Histoire. Outils et méthodes d'analyse des documents iconographiques*, Paris, Belin (Belin sup), 2007.
- ENSBA (Collectif), *Peut-on enseigner l'art ?* Paris, École nationale supérieure des Beaux-arts, 2005.
- FRAGNIÈRE J-P., *Comment réussir un mémoire*, Paris, Dunod, 2009 (4^{ème} éd.).
- GERVEREAU L., *Voir, comprendre, analyse les images*, Paris, La Découverte, 2004 (4^{ème} ED.).
- GUIDERE M., *Méthodologie de la recherche*, Paris, Ellipes, 2004.
- JIMENEZ M., *Qu'est-ce que l'esthétique?*, Paris, Gallimard (Folio), 1997.
- JOST François, *Comprendre la télévision et ses programmes*, Armand Colin, 128, 2^e Édition, 2005
- JOST François, *Introduction à l'analyse de la télévision*, Ellipses, 3^e édition, 2007
- GARDIES R., *Comprendre le cinéma et les images*, Armand Colin, 2007.
- KAUFMANN J.-C., *L'enquête et ses méthodes. L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 2011 (3^{ème} éd.).
- MARROU H.I., *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954.
- MOSCOVICI S., BUSCHINI F. (dir.), *Les méthodes des sciences sociales*, Paris, PUF, 2003.
- PÄCHT O., *Questions de méthode en histoire de l'art*, Paris, Macula, 1994.
- PANOFSKY E., *Essais d'iconologie*, Paris, Gallimard, 1967.
- SINGLY F. DE, *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Paris, Armand Colin, 2005
- *VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2011 (4^{ème} éd.).
- VEYNE P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.

Annexe

Quelques adresses utiles pour commencer une recherche documentaire

Les bibliothèques

Les bibliothèques liées à la Sorbonne nouvelle :

La bibliothèque Sainte Barbe

La bibliothèque interuniversitaire Sainte Geneviève

Voir la page sur le site de Paris 3 :

http://www.univ-paris3.fr/13601627/0/fiche___pagelibre/

Virtuose+, la bibliothèque immatérielle : <http://virtuoseplus.univ-paris3.fr/>

Bibliothèque Publique d'Information (Centre Pompidou)

Ouvrages et périodiques en accès libre

http://www.bpi.fr/recherche_documentaire.jsp

Bibliothèque de l'INHA (Institut national d'Histoire de l'art)

Site Internet et catalogue : <http://www.inha.fr/spip.php?rubrique21>

Bibliothèque Kandinsky (bibliothèque des conservateurs du Musée national d'art moderne, Centre Pompidou)

Pour des recherches spécialisées et après avoir épuisé les autres fonds ; accès sous conditions limitées (lettre du directeur de mémoire)

<http://bibliothequekandinsky.centrepompidou.fr>

Bibliothèque de l'Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI)

Site Internet et adresse : <http://www.irpi.ccip.fr>

Bibliothèque du Film (BIFI)

Site Internet et répertoires : <http://www.bifi.fr/public/index.php>

Centre de ressources documentaires du service des musées de France

Information et site Internet :

<http://capadoce.ext.culture.fr/capadoci/pub/fr/text/dmf.html>

Centre national du théâtre

Information et site Internet :

<http://www.cnt.asso.fr/index.cfm>

Bibliothèque de sociologie du CNRS :

Information et site Internet : www.bibliothequedesociologie.cnrs.fr/

Bibliothèque nationale de France

Information et site Internet : <http://www.bnf.fr/fr/acc/x.accueil.html>

Catalogue en ligne : <http://catalogue.bnf.fr>

Bibliothèque numérique Gallica : <http://gallica.bnf.fr/>

Institut national de l'audiovisuel (INA)

Information et catalogue en ligne : <http://www.ina-sup.com/>

Inathèque de l'INA (service chargé du dépôt légal de la radio et de la télévision)

<http://inatheque.ina.fr/Ina/ws/dltv/dlweb/general/MultiSearchNames9>

Google scholar

Moteur de recherche d'articles et d'ouvrages scientifiques
<http://scholar.google.fr/>

Catalogues et bibliothèques numériques

Gallica : Bibliothèque numérique de la BNF

« Bibliothèque encyclopédique et raisonnée », représentative des grands auteurs français et des courants de recherche et de réflexion par-delà les siècles. Composée de documents rares ou difficiles d'accès : imprimés (monographies, périodiques et presse) en mode image et en mode texte, manuscrits, documents sonores, documents iconographiques, cartes et plans.

<http://gallica.bnf.fr/>

Europeana : Bibliothèque numérique européenne (en lien avec Gallica)

Moteur de recherche : www.europeana.eu/

Francis : Indexation bibliographique détaillée en Sciences Humaines et Sociales

Base de données hébergée par ESBCO, accessible depuis *Virtuose* > *Liste des bases de données*. Articles de revues (plus de 2 300 périodiques couverts, des sciences de gestion à l'archéologie), ouvrages, actes de colloques, mémoires, rapports, etc. Plus de 2,5 millions de notices (sources multilingues), et catégories thématiques en anglais et français.

<http://virtuoseplus.univ-paris3.fr> : liste des bases de données

Google livres : la bibliothèque numérique de Google

Moteur de recherche : http://books.google.fr/advanced_book_search

Capadoce : catalogue partagé de la documentation en administration centrale au Ministère de la culture et de la communication (Architecture, archives, art contemporain, inspection générale, livres, musées, patrimoine, spectacle vivant, etc.)

Information et moteur de recherche :

http://capadoce.ext.culture.fr/capadoci/jsp/system/win_main.jsp

Sudoc : moteur de recherche de l'ensemble des bibliothèques universitaires françaises :

Ce catalogue recense majoritairement les ouvrages, titres de périodiques (mais non les articles détaillés) et travaux universitaires déposés (thèses, mémoires). Il vous permet de localiser en région parisienne vos références disponibles, et de vérifier notamment pour les revues l'état du fonds (lacunaire ou non, suivant les années et numéros disponibles) de la bibliothèque repérée.

Information et moteur de recherche :

<http://www.sudoc.abes.fr/>

Fichier central des thèses :

<http://www.fct.abes.fr/FCT-APP/index.jsp>

<http://www.abes.fr/abes/page,356,theses.html>

Catalogues collectifs de revues en ligne (la plupart gratuitement) :

Attention, ces catalogues très riches ne sont pas exhaustifs et de nombreuses revues incontournables n'y sont pas toutes représentées.

<http://www.revues.org/> (294 revues)

<http://www.erudit.org/revue/index.html> (catalogue collectif québécois de revues)

<http://www.persee.fr> (130.000 articles en texte intégral)

<http://www.cairn.info> (plus de 140 revues, dont de nombreuses accessibles gratuitement)
<http://www.jstor.org/> (1300 revues en lignes, mais par abonnement ; accessible via le portail Virtuose de Paris 3)

Les classiques des sciences sociales :
près de 5000 œuvres numérisées et accessibles librement :
<http://classiques.uqac.ca>

Les rapports publics de la documentation française
(et notamment tous les rapports sur la culture) :
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports/index.shtml>

Les publications en ligne du *Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) du Ministère de la Culture*
<http://www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html>

Les publications du *Centre national du cinéma et de l'image imprimée (CNC)*
<http://www.cnc.fr/web/fr/publications>

Les publications du *Centre national du livre (CNL)*
<http://www.centrenationaldulivre.fr/?-Etudes-et-rapports->

Les laboratoires de recherche liés au Département de médiation culturelle

CERLIS, Centre d'étude sur les liens sociaux : <http://www.cerlis.fr/>
CIM : Communication, information, médias – et plus spécialement, le CEISME (Centre de recherche sur les images et les sons médiatiques) : <http://www.univ-paris3.fr/cim>
IRCAV : Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel
<http://www.univ-paris3.fr/ircav>

Annexe

Format de présentation du mémoire et de la bibliographie

Rédaction du mémoire

Le mémoire que vous rendrez en M2 doit comprendre environ **75.000 signes**, espaces et notes compris.

La **première page** comprendra les informations suivantes :

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3
UFR Arts & Médias
Département de Médiation culturelle

TITRE / SOUS-TITRE
NOM et Prénom de l'auteur

Mémoire de M2 dirigé par Prénom NOM (du ou des directeur(s) de recherche)
Soutenu à la session de juin 20XX

L'ensemble (annexes comprises) doit impérativement être **paginé**.

Les **chapitres** sont subdivisés en titres et sous-titres. Nous vous conseillons de donner des titres signifiants à vos titres : le lecteur doit avoir une idée assez fiable de ce qu'il trouvera dans le chapitre ou la sous-partie, à la lecture du titre. Il est important également de numéroter les chapitres, titres et sous-titres, de manière à permettre aisément au lecteur de s'y retrouver. Vous pouvez par exemple adopter le système suivant :

1. Chapitre
 - a. Titre
 - i. Sous-titre

Ne subdivisez pas trop votre mémoire, il ne convient pas de mettre un sous-titre toutes les dix lignes...

- Vous choisirez une police très lisible : **Times New Roman 12 ou Arial 11**. L'interligne sera de 1,5, pour les mêmes raisons de lisibilité.
- Sélectionnez des **marges** un peu plus larges que celles qui sont traditionnellement proposées par votre traitement de texte : 3 cm en haut, en bas et à droite, et 4 cm à gauche pour la reliure.
- Les **notes** sont présentées en bas de page et pas à la fin (en utilisant le système de renvoi prévu par Word).

- Toutes les **illustrations** doivent être légendées (titre, origine, etc.).
- Les **citations** doivent être référencées complètement : dans le texte ou en note de bas de page (cf. infra). Une citation de plus de trois lignes peut être mise en retrait par rapport au corps du texte. Dans ce cas, la police pourra être diminuée d'un point. Les citations d'ouvrages écrits en langue étrangère doivent être traduites en français (vous pouvez mettre la citation non traduite en bas de page).
- La **bibliographie** doit être complète – il s'agit en fait de présenter tous les ouvrages et articles scientifiques que vous avez consultés, mais pas les ouvrages que vous n'auriez pas lus – tous les textes (livres, articles, sites) cités dans le mémoire doivent être présents *a minima*. (Pour les articles consultés sur Internet, indiquer la date de consultation).
La présentation des références des livres et articles est précisée ci-après.
- Les **statistiques** doivent toujours comporter les indications suivantes : date, construction de la population et choix de l'échantillon, institution de production, voire contexte (sondage électoral, ou de consommation, commanditaire, statistiques officielles, etc.).
- Mettre un **résumé** de votre mémoire en 4^e de couverture (1200 signes environ).
- Il revient à votre directeur de décider si vous imprimerez en **recto verso** ou seulement sur le recto. Les chapitres commencent toujours sur une nouvelle page.

Les **photos**, les statistiques ou les citations ne sont pas là simplement pour « faire joli » ni pour combler la vacuité de votre discours, mais nécessitent d'être commentées. Elles doivent être d'un réel apport pour votre propos.

Veillez à prendre le temps de vous **relire** et de vous faire relire, tant au niveau du style que de l'orthographe. S'il est recommandé d'utiliser les correcteurs orthographiques des traitements de texte, ces outils sont en général insuffisants. À force de travailler sur votre mémoire, il vous sera par ailleurs souvent impossible d'encre encore déceler certaines fautes d'orthographe. Faites-vous donc aider par quelqu'un de votre entourage pour vous relire. Vous pouvez aussi faire accomplir cette tâche avec un étudiant dont vous corrigerez le mémoire en retour, mais choisissez quelqu'un avec une bonne orthographe !

Quelques conseils de style : **évit**ez les **phrases trop longues**, le jargon pseudo-scientifique, les néologismes abscons, etc. Certains étudiants (mais aussi certains chercheurs) ont tendance à penser qu'au plus leur prose est incompréhensible, au plus elle paraît « sérieuse » et « scientifique ». Ce très mauvais calcul risque surtout de décourager ou d'agacer vos lecteurs. Bref, n'est pas Proust, Wittgenstein (qui a écrit son mémoire sans une note de bas de page !) ni Heidegger qui veut.

Règles de présentation bibliographiques

Voici quelques éléments d'une bibliographie « classique ». Vous pouvez convenir avec votre directeur de choisir un autre style, par exemple le style dit « Harvard », pour autant que vous le respectiez tout au long du mémoire.

Pour les ouvrages ou les articles rédigés dans une langue autre que le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol ou l'italien (qu'il ne faut pas traduire), vous présenterez les titres (ouvrages, chapitres, périodiques) dans la langue dans laquelle ils ont été publiés, mais vous traduirez entre crochets [].

1. Présentation d'un ouvrage

Nom (PETITES MAJUSCULES), suivi de l'initiale du prénom de l'auteur (ou du prénom complet), titre de l'ouvrage en italique, lieu (x) d'édition (en français pour les lieux traduits : Londres et pas London), nom d'éditeur (entre parenthèses : nom de la collection le cas échéant), année de parution.

BECKER H.S., *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica, 2004.

ION J., RAVON B., *Les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte (Repères), 2005.

BERGVELT E., MEIJERS D., RIJNDERS M., *Verzamelen. Van rariteitenkabinet tot kunstmuseum [Collectionner. Des cabinets de curiosités aux musées d'art]*, Heerlen, Open Universiteit Gaade Uitgevers, 1993.

2. Présentation d'un article

Pour un article dans une revue :

Nom (PETITES MAJUSCULES), suivi de l'initiale du prénom de l'auteur (ou du prénom complet), titre de l'article entre guillemets, suivi du titre de la revue en italique, le numéro de la revue, l'année de parution et les pages de début et de fin de l'article.

BERGERON Y., « 'Publics' et 'touristes' dans le réseau des institutions muséales du Québec », *Statistiques en bref* (Observatoire de la culture et des communications du Québec), 36, mars 2008, p.1-8.

BEUSCART J.S., PEERBAYE A., « Histoire de dispositifs », *Terrains & Travaux*, 2006/2, 11, p. 3-15.

Pour un article dans un ouvrage collectif ou dans un dictionnaire :

Nom (PETITES MAJUSCULES), suivi de l'initiale du prénom de l'auteur (ou du prénom complet), titre de l'article ou du chapitre entre guillemets, suivi du nom de l'éditeur scientifique de l'ouvrage précédé de « in » et suivi de « éd. » ou « dir. », le titre de l'ouvrage dans lequel il est paru en italique, lieu (x) d'édition (en français : Londres et pas London), nom d'éditeur (entre parenthèses : nom de la collection le cas échéant), année de parution et les pages de début et de fin de l'article.

CALLON M., Réseaux technico-économiques et irréversibilité, in BOYER R. (éd.), *Figures de l'irréversibilité en économie*, Paris, EHESS, 1991, p. 205-247.

DE GRUYSE, P. « L'aliénation dans les musées flamands », in MAIRESSE F. (dir.), *L'inaliénabilité des collections de musée en question*, Morlanwelz, Musée royal de Mariemont, 2009, p. 57-67.

Pour un document disponible sur internet

Nom (PETITES MAJUSCULES), suivi de l'initiale du prénom de l'auteur (ou du prénom complet), titre du document – il convient de suivre les mêmes règles de présentation que pour un livre ou un article, selon les cas – , suivi de l'adresse Internet précise (URL) qui commence par <http://>, et entre parenthèses la date de consultation.

ARNOUX, M., « L'absence d'expositions de peinture allemande dans les musées parisiens dans l'entre-deux-guerres – Essai de synthèse », in *Actes du colloque / L'art allemand en France, 1919-1939. Diffusion, réception, transferts*, 2010, disponible sur Internet, <http://hicsa.univ-paris1.fr/page.php?r=18&id=394&lang=fr>, consultation août 2011.

BENGHOZI P.J., BENHAMOU F., « Longue traîne : levier numérique de la diversité culturelle ? », *Culture Prospective*, 2008-1. Disponible sur Internet : <http://www2.culture.gouv.fr/deps/fr/trainne.pdf> (consultation juillet 2011).

3. Présentation des notes de bas de page

Si vous citez pour la première fois un ouvrage, vous donnerez l'ensemble de la référence. Si vous le citez pour la seconde fois, vous pouvez utiliser le nom de l'auteur, le début du titre de l'ouvrage ou du chapitre et l'abréviation *op. cit.*, en notant le numéro de page. Si vous utilisez la même référence dans la note suivante, vous pouvez utiliser l'abréviation *ibid.* et notant le numéro de page (si celle-ci diffère du numéro de page de la note précédente).

Exemple d'enchaînement de notes :

1. BECKER H.S., *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica, 2004, p. 34.
2. ION J., RAVON B., *Les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte (Repères), 2005, p. 23.
3. *Ibid.*, p. 13.
4. BECKER H.S., *Écrire les sciences sociales*, *op. cit.*, p.35.
5. *Ibid.*, p. 36.
6. *Ibid.*
7. ION J., RAVON B., *Les travailleurs sociaux*, *op. cit.*, p. 29.

Annexe
Déclaration sur l'honneur

(À signer et à joindre au mémoire, après la page de titre)

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce mémoire sans aides extérieures ni sources autres que celles qui sont citées. Toutes les utilisations de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, sont signalées comme telles. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Fait à Paris, le

Signature de l'étudiant

MASTER 2 CDPC – Année 2018-2019

Dépôt de sujet de mémoire

Document à remettre au secrétariat pour le 16 octobre 2018 dernier délai
après l'avoir soumis à votre directeur / directrice de mémoire

NOM et Prénom de l'étudiant.e :

Numéro de la carte d'étudiant :

Inscrit(e) en **Master 2 : CDPC**

- Prolongement du mémoire que vous avez commencé en 1^{ère} année du Master
- Nouveau mémoire de même ampleur que celui réalisé en deux ans.
- Mémoire de type professionnel fondé sur un exercice plus directement en lien, soit avec le stage que vous réalisez, soit avec votre emploi.

SUJET DE MÉMOIRE (Titre provisoire) :

.....

.....

.....

.....

.....

Date et signature de l'étudiant.e :

À REMPLIR PAR LE/LA DIRECTEUR/TRICE DE MÉMOIRE :

NOM et Prénom du directeur / de la directrice de mémoire :

Date et signature du DR :